Carte de pointage – Spécifications relatives aux données utilisées pour faire la mesure du rendement

Mesure		Donn	Calcul
	Source	Élément	
Nouveaux services	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur	Chaque année,
résidentiels branchés en temps voulu	4.1.1 de la RRR	Année	pourcentage de
on tompo vodia		a) nombre total de nouveaux branchements à une ligne basse tension effectués chaque	b) par rapport à
(cà-d.		mois.	a) atteint par
branchement à une		b) nombre total de nouveaux branchements	Nom du
ligne basse tension		à une ligne basse tension effectués chaque	distributeur
[paragraphe 7.2 du DSC])		mois, pour lesquels l'exigence relative à la	
200])		qualité du service énoncée au	
		paragraphe 7.2 du Distribution System Code a été satisfaite.	
Date et heure de	Paragraphe 2.1.	c) pourcentage de b) par rapport à a) Nom du distributeur	Chaque année,
rendez-vous	4.1.3 de la RRR	Année	Chaque annee,
respectées	in its do la ritar	a) nombre total de rendez-vous décrits au	pourcentage de
()		paragraphe 7.4 du Distribution System Code	b) par rapport à
(cà-d. Rendez-vous :		demandés ou requis chaque mois.	a) atteint par
respectés		b) nombre total de rendez-vous programmés	Nom du distributeur
[paragraphe 7.4 du		chaque mois pour lesquels l'exigence	distributedi
DSC])		relative à la qualité du service énoncée au	
		paragraphe 7.4 du Distribution System Code a été satisfaite.	
		c) pourcentage de b) par rapport à a)	
Réponse en temps	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur	Chaque année,
voulu aux appels	4.1.5 de la RRR	Année	•
téléphoniques		a) nombre total d'appels entrants admissibles	pourcentage de
		reçus chaque mois.	b) par rapport àa) atteint par
(cà-d. Telephone		b) nombre total d'appels entrants	Nom du
Accessibility		admissibles reçus chaque mois, pour	distributeur
[paragraphe 7.6 du		lesquels l'exigence relative à la qualité du service énoncée au paragraphe 7.6 du	
DSC])		Distribution System Code a été satisfaite.	
		c) pourcentage de b) par rapport à a)	
Résolution dès la	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
première	19 de la RRR		D' ' '
communication	Davagrapha 2.4	Nom du diatributaur appéa régultat	Résultat
Exactitude de la facturation	Paragraphe 2.1. 19 de la RRR	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
laotalation	.5 45 14 1414		Résultat
Résultats du	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
sondage sur la	19 de la RRR		Dágultat
satisfaction de la clientèle			Résultat
Niveau de	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
sensibilisation du	19 de la RRR	22 2.2 3 3 1 1 1.	
public à la			Résultat
sécurité en			
matière d'électricité			
d Gloothoite			
-			

Commission de

Niveau de conformité	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
avec le Règlement	19 de la RRR		
de l'Ontario 22/04			Résultat
Indice des incidents	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année,
électriques graves	19 de la RRR		•
			Résultat

Moouro		Calaul	
Mesure	Source	Élément	Calcul
Nombre d'heures moyen où le client	Paragraphe 2.1. 4.2.2 de la RRR	Nom du distributeur Année	Chaque année,
est privé d'électricité		a) nombre total d'heures d'interruptions de courant qui se sont produites chaque mois.	((a) - (b)) / (c) atteint par Nom
(cà-d. System Average		b) nombre total d'heures d'interruptions de courant causées par des pertes	du distributeur
Interruption Frequency Index [perte		c) nombre moyen de clients desservis chaque mois.	
d'approvisionne ment])		d) SAIDI rajusté, ((a) - (b)) / (c).	
Nombre moyen d'occurrences où le	Paragraphe 2.1. 4.2.4 de la RRR	Nom du distributeur Année	Chaque année,
client est privé d'électricité		a) nombre total d'interruptions de courant subies chaque mois par les clients.	((a) - (b)) / (c) atteint par Nom
(cà-d. System		b) nombre total d'interruptions de courant causées par des pertes d'approvisionnement	du distributeur
Average Interruption Frequency Index		c) nombre moyen de clients desservis chaque mois.	
[perte Avancement de la	Davagrapha 2.4	d) SAIDI rajusté, soit ((a) - (b)) / (c).	Chagus agrés
mise en œuvre du plan du réseau	Paragraphe 2.1. 19 de la RRR	Nom du distributeur, année, résultat	Chaque année, Résultat
Évaluation de l'efficience	L'évaluation annuelle de l'efficience de la Commission sera publiée dans un rapport de la Commission ³ .	Nom du distributeur, année, groupe	Chaque année, groupe dans lequel est classé Nom du distributeur
Coût total	Base de données de comparaison	Nom du distributeur Année Coût total (colonne G)	
- par client	Base de données de comparaison	nombre de clients (colonne L)	Chaque année, coût total / nombre de clients desservis par Nom du distributeur

³ L'évaluation de l'efficience est présentée dans le rapport de la Commission intitulé « Rate Setting Parameters and Benchmarking under the Renewed Regulatory Framework for Ontario's Electricity Distributors », publié chaque année.

Moouro	Donn		
Mesure	Source	Élément	Calcul
- par km de ligne de transport	Base de données de comparaison	Nombre de km du circuit (colonne R)	Chaque année, coût total / nombre de km du circuit exploité par Nom du distributeur
Économies d'énergie cumulatives nettes (pourcentage des objectifs atteints)	Rapport sur la gestion de la conservation et de la demande – Résultats annuels provenant de la IESO	Nom du distributeur, année, GWh cumulatifs produits, objectif relatif aux GWh à produire En 2014, le ministre de l'Énergie a émis des directives à l'intention de la Commission de l'énergie de l'Ontario et de la Independent Electricity System Operator (IESO) au sujet du nouveau cadre <i>Priorité à la conservation de l'énergie</i> de 2015 à 2020. Dans le contexte de ce cadre de conservation de l'énergie, la IESO a fixé des objectifs globaux d'économies d'énergie (gigawattheure [GWh]) que tous les distributeurs sont tenus d'atteindre d'ici 2020.	Chaque année, GWh cumulatifs produits / obje ctif relatif aux GWh à produire atteints par Nom du distributeur
Réalisation en temps	Alinéa 2.1.15a)	Nom du distributeur	Chaque
voulu des études d'impact du	de la RRR	Année	année,
branchement aux installations de production d'énergie		i. nombre d'études d'impact du branchement réalisées au cours du trimestre	SOMME (iii) / SOMME (i) d'études
renouvelable (cà-d. % d'études d'impact du branchement aux installations de production d'énergie renouvelable >10 kW réalisées dans les délais prescrits par le Règlement de l'Ontario 326/09, en conformité avec l'Electricity Act, 1998)		iii. par rapport aux études d'impact du branchement réalisées, indiquées au point (i) ci-dessus, nombre d'études qui ont été effectuées dans les délais prescrits par le Règlement de l'Ontario 326/09, en conformité avec l' <i>Electricity Act</i> , 1998)	réalisées par Nom du distributeur

Donn				
Mesure	Source	Élément	Calcul	
Branchement en	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur	Chaque	
temps voulu de	4 de la RRR	Année	année,	
nouvelles		a) nombre total de branchements à de		
installations de		nouvelles installations de production de petite	pourcentage	
production de petite taille intégrées		taille intégrées effectués chaque mois.	de b) par	
talle integrees		b) nombre total de branchements à de	rapport à a) atteint par	
		nouvelles installations de production de petite	Nom du	
(cà-d.		taille intégrées effectués chaque mois, pour lesquels l'exigence relative à la qualité du	distributeur	
Micro-embedd		service énoncée à la division 6.2.7A du DSC		
ed Generation		a été satisfaite.		
measure [division 6.2.7A		c) pourcentage de b) par rapport à a)		
du DSC])		by podrochlage de by par rapport a dy		
da Booj)				
Liquidités : ratio de	Paragraphe 2.1.	Nom du distributeur	Chaque année,	
liquidité générale (actif à court terme /	7 de la RRR	Année	TOTAL de l'actif	
passif à court terme)	et	Actif à court terme : comptes de caisse et de quasi-espèces 1005 à 1070	à court	
passin a sourt termo)	Ct	Actif à court terme : comptes client 1100-1170	terme / TOTAL	
	APH	F	du passif à court	
		Actif à court terme : comptes de	terme de Nom	
		stock 1305-1350	du distributeur	
		Actif à court terme : comptes client interentreprises 1200+1210		
		Actif à court terme : autres comptes d'actif à		
		court terme 1180-1190 + 2290 si débités +		
		2296 si débités		
		Passif à court terme : comptes créditeurs et		
		comptes de frais		
		accumulés 2205-2220+2250-2256+2294		
		Passif à court terme : futurs impôts sur le		
		bénéfice à payer - crédit en compte		
		courant 2296		
		Actif à court terme : autres comptes du passif		
		à court terme 2285 + 2290 si crédités		
		+2292+2264		
		Actif à court terme : comptes créditeurs		
		interentreprises 2240+2242		
		Passif à court terme : comptes de « prêts		
		et effets à payer, et partie courante de la		
La tau Cara t	Daniel Co	dette à long terme »	Olas v	
Levier financier :	Paragraphe 2.1. 7 de la RRR	Nom du distributeur	Chaque année,	
dette totale par rapport au ratio	/ ue ia KKK	Année Dette totale : comptes 2225, 2242, 2260,	(dette	
capitaux propres /	et	2270, 2505, 2510, 2515, 2520, 2525, 2550	totale) / capita	
actifs			ux propres	
	APH	Comptes de capitaux propres 3005 à 3090	détenus par	
		Nom du distributeur	Nom du	

Mesure	Donn		Calcul
Wesule	Source	Élément	Calcul
Rentabilité : taux de rendement des capitaux propres réglementé présumé	Paragraphe 2.1. 5.6 de la RRR	Année Rentabilité : rendement des capitaux propres présumé intégré aux tarifs, inclus au paragraphe 2.1.5.6 dans le cadre du calcul Nom du distributeur	Après 2011, tel que déclaré par Nom du distributeur
Rentabilité : taux de rendement des capitaux propres réglementé atteint	Paragraphe 2.1. 5.6 de la RRR	Année Retour sur capitaux propres réglementé	Après 2011, tel que déclaré par Nom du distributeur